

Franck Riester, le ministre de la cancel culture ou du désaveu public...

Article rédigé par *Causeur*, le 02 mars 2020

Source [Causeur] Il est autorisé, de par ses fonctions, à dire ce qu'il trouve beau. Mais pour autant, il ne lui est pas permis d'avoir l'outrecuidance d'indiquer ce qu'on a le droit de voir et ce qu'il nous est interdit de voir. Du temps de Staline, c'était possible. Du temps de Macron, hélas aussi.

La veille de l'attribution des César, Franck Riester a déclaré que « récompenser Polanski serait donner un mauvais signal ». Le jury de ce prix, composé de gens qui savent juger un film, ne l'a pas écouté, décernant à *J'accuse* le César de la meilleure réalisation.

Franck Riester, lui, a préféré écouter les vociférations de quelques militantes féministes qui criaient « Violanski ». Dans le monde où il se complaît, les minorités agressives et minoritaires dictent toujours la conduite à suivre. Leur cinéma est, aux yeux de Riester, préférable au cinéma de Polanski.

Mais le ministre de la Culture se veut subtil. En témoigne sa déclaration : « *Je ne suis pas contre qu'on attribue un prix à « J'accuse ».* Mais pas à Polanski » ! Et là, avec lui, nous accédons à une passionnante discipline qui a pour nom l'enc... de mouches. Un prix pour *Les nourritures terrestres* mais pas pour Gide ? Une récompense pour *Les bonnes* et pas pour Jean Genet ? Deux auteurs que Riester apprécie certainement.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)